

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 mars 2020

Face à la crise Covid-19, Hermès solidaire et responsable

La solidité économique et financière de son modèle artisanal permet au groupe Hermès de faire face à la crise sanitaire sans précédent. Disposant d'une trésorerie suffisante, fidèle à sa culture humaniste et à ses engagements d'employeur responsable, le groupe Hermès maintiendra le salaire de base de ses 15 500 collaborateurs en France et dans le monde sans avoir recours aux aides publiques exceptionnelles des différents États, notamment en France en renonçant au dispositif de soutien de l'activité partielle.

Hermès fera un don de 20 millions d'euros pour l'AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris). Cette contribution vient renforcer les dons de plus de 30 tonnes de solution hydroalcoolique produites par son site Parfum du Vaudreuil, et de plus de 31 000 masques des différentes entités de l'entreprise. Elle sera complétée par un soutien aux services de santé apporté localement par ses filiales dans le monde.

Dans ce contexte, sur proposition de la Gérance, le Conseil de surveillance a décidé de modifier la proposition de distribution de dividende ordinaire qui sera soumise à l'Assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2020 pour en ramener le montant de 5,00 € à 4,55 € par action, soit un montant identique à celui versé en 2019.

Les gérants ont souhaité renoncer à l'augmentation de leur rémunération fixe versée en 2020 et de leur rémunération variable attribuée en 2020 au titre de 2019, et percevront donc en 2020 un montant total de rémunération identique à celui perçu en 2019.

[hermes.com](https://www.hermes.com)
